

formation

Approche pédagogique par compétences : illustration appliquée à la relation de soins

Karine Bréhaux^{a,*}

PhD, HDR, chercheuse

Michaël Bisch^b

Médecin spécialisé en psychiatrie et en addictologie, responsable de département

Céline Clément^c

Maître de conférences des universités, praticien hospitalier, vice-doyen de la pédagogie

Marjan Nadjafzadeh^d

Sage-femme PhD, directrice de département

François Paille^e

Coresponsable de DIU, président de Grand Est Addictions

Bruno Chenuel^f

Professeur des universités en physiologie, praticien hospitalier

^aUniversité de Lorraine, 23, boulevard Albert-1^{er}, 54000 Nancy, France

^bPôle hospitalo-universitaire du Grand-Nancy, centre psychothérapique de Nancy, 1, rue du Docteur-Archambault, 54000 Nancy, France

^cLaboratoire Interpsy, EA 4432, Axe Prisme, campus lettres et sciences humaines et sociales, bâtiment J23, université de Lorraine, boulevard Albert-1^{er}, 54000 Nancy, France

^dPôle maïeutique, université de Lorraine, 34, cours Léopold, 54000 Nancy, France

^eFaculté de médecine, université de Lorraine, 34, cours Léopold, 54000 Nancy, France

^fCHRU Nancy-Brabois adultes, rue du Morvan, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, France

*Auteur correspondant.

Adresse e-mail :

karine.brehaux@univ-lorraine.fr (K. Bréhaux).

La réforme des études de santé et l'inclusion dans le cursus universitaire licence-master-doctorat impliquent une nouvelle manière d'enseigner, avec un rapport pédagogique inversé entre l'étudiant et l'enseignant. Cette approche par compétences structure l'accompagnement de l'étudiant dans le développement de compétences métiers et relationnelles, à l'instar de celui réalisé par l'infirmière dans la relation de soin, notamment en éducation thérapeutique, pour favoriser l'autonomie du patient.

© 2020 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés – compétence ; formation ; pédagogie ; relation de soin ; sevrage tabagique

Competency-based pedagogical approach: illustration applied to the care relationship. The reform of health studies and the inclusion in the Bachelor-Master-Doctorate curriculum implies a new way of teaching, with an inverted pedagogical relationship between student and teacher. The competency-based approach contributes to the development of the student's professional and interpersonal skills, in the same way as the support provided by the nurse in the care relationship, particularly in therapeutic education, in order to promote patient autonomy.

© 2020 Elsevier Masson SAS. All rights reserved

Keywords – care relationship; pedagogy; skills; smoking cessation; training

Le concept de compétences envisage « *un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte* ». Chaque compétence implique de celui qui la met en œuvre « *la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments* » [1].

Ainsi, une approche par compétences induit des attendus spécifiques en matière de formation :

- prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction ;
- analyse et adaptation de la pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de l'environnement de travail.

Les programmes de formations doivent également correspondre au descriptif des enseignements dispensés dans les unités d'enseignement (UE) : place de chaque UE dans le programme en lien avec les compétences, résultats d'apprentissage visés par chaque UE, méthodes d'enseignement, modalités d'évaluation et bibliographie ; etc. Plusieurs types de connaissances sont sollicités avec une telle approche :

- **connaissances issues de la mobilisation, de la mémorisation d'éléments** (acquisition de connaissances), ce qui revient à puiser dans la mémoire à long terme des données factuelles ;
- **connaissances issues de la mobilisation de démarches intellectuelles plus ou moins complexes** : transposition, interprétation ou extrapolation

(compréhension), soit la capacité à démontrer sa compréhension en établissant des liens significatifs entre ce qui est mémorisé et une nouvelle tâche ;

- **confrontation des connaissances à des cas pratiques dans le but de résoudre un problème** (application), c'est-à-dire appliquer ses connaissances ou sa compréhension à un exercice pratique en transférant une procédure apprise à une tâche, familière ou non, le recours à des raisonnements de type hypothético-déductif dans le cadre d'un corpus de connaissances donné (analyse), c'est-à-dire fractionner ses connaissances sur un sujet en composantes et démontrer les liens unissant les parties entre elles et avec le tout. L'exercice de l'esprit critique en référence à des critères de logique, de cohérence

et de rigueur ou par comparaison (synthèse), ce qui revient à mobiliser toutes les habiletés précédentes ;

• **exercice du jugement, détection des éléments inappropriés et manquant de logique**, développement de l'expression personnelle et de l'indépendance de pensée dans un domaine donné (évaluation) ; c'est le niveau le plus complexe et le plus stimulant sur le plan intellectuel.

Posture pédagogique et relation soignant-soigné

Il s'agit donc de passer des pédagogies dites traditionnelles, centrées sur les savoirs à transmettre et sur le "maître" qui enseigne, aux pédagogies dites actives, centrées sur l'étudiant dans sa globalité et sur sa capacité à "construire" son savoir. Cette posture pédagogique est-elle transposable à celle liant le professionnel de santé au patient ? Dans le cadre du projet de formation à la prescription de substituts nicotiques (Formation au sevrage tabagique¹) porté par le Collegium santé de l'université de Lorraine (UL) (54) et financé par l'agence régionale de santé (ARS) Grand-Est, un comité de pilotage composé d'enseignants-chercheurs des universités de Reims Champagne-Ardenne, de Strasbourg, les unions régionales de professionnels de santé Grand-Est (masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, médecins libéraux, pharmaciens et infirmiers), la Maison des addictions de Nancy, les écoles de masseurs-kinésithérapeutes et de sages-femmes (département de maïeutique de l'UL), les instituts de formation en soins infirmiers, Grand-Est Addictions se sont réunis pour élaborer des outils numériques de formation innovants à destination des professionnels

de santé prescripteurs de substituts nicotiques en exercice et des étudiants en santé [2,3]. Ce transfert de la posture pédagogique vers la relation soignant-soigné est exploré sur des situations de mise en place de sevrage tabagique de patients.

Illustration pratique dans le champ de la tabacologie

La création d'outils numériques de formation à la prescription des substituts nicotiques à destination des professionnels de santé illustre parfaitement cette démarche pédagogique d'accompagnement de l'étudiant dans le développement de compétences métiers et relationnelles.

Éléments de contexte

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé [4] autorise, en plus des médecins et des sages-femmes, les médecins du travail, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes à prescrire les substituts nicotiques à toute personne désireuse d'arrêter sa consommation de tabac. Dans ce cadre, des consultations d'aide au sevrage tabagique sont proposées pour accompagner les personnes dans leur démarche d'arrêt du tabac. Plus récemment, le ministère de la Santé a lancé un programme national de lutte contre le tabac 2018-2022 [5] avec comme mesure clé la poursuite de l'augmentation des prix des paquets de cigarettes avec pour objectif 10 euros par paquet d'ici à 2020 [5]. Selon le bilan 2018 de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies [6], près de 3,4 millions de fumeurs ont eu recours au traitement de sevrage tabagique contre 2,7 millions en 2017, ce qui semble démontrer l'efficacité des mesures prises

par le gouvernement et l'engagement croissant des citoyens à agir pour leur santé.

Cette progression est intervenue notamment grâce au remboursement classique des substituts nicotiques par l'Assurance maladie, mesure phare du plan Priorité prévention visant à réduire les inégalités d'accès au traitement [7]. Les professionnels de santé habilités à prescrire ce traitement jouent un rôle important pour accompagner les fumeurs et leurs aidants naturels.

Priorité de santé publique

Par devoir de protection des citoyens, la prévention et la lutte contre la consommation de tabac sont des enjeux de santé publique majeurs de nos sociétés contemporaines. L'ARS de la région Grand-Est en a fait une priorité régionale déclinée au travers d'un programme régional de lutte contre le tabac 2018-2022 [8].

Dans ce cadre, le Fonds addictions a permis le financement de projets innovants visant à lutter contre le tabac dans tous les milieux [7]. Il prévoit quatre axes de travail :

- protéger les jeunes en évitant l'entrée dans le tabagisme ;
- aider les fumeurs ;
- amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires dans la volonté de réduire les inégalités sociales de santé ;
- soutenir la recherche appliquée et l'évaluation des actions de prévention et de prise en charge.

L'idée de développer un outil numérique de formation sur la prescription des substituts nicotiques s'inscrit dans cette perspective. L'objectif visé était de développer à la fois un contenu scientifique rigoureux et des tests de positionnement ludiques (jeux vidéo, vidéos, quiz) accessibles aux étudiants et aux professionnels

Note

¹ Les outils Formation au sevrage tabagique sont hébergés à l'université de Lorraine. Ils sont accessibles pour les professionnels de santé sur la plateforme e-learning du groupement e-santé de la région Grand-Est (Pulsy) pour leur formation professionnelle, et pour les étudiants et leurs enseignants dans le cadre de leurs études sur la plateforme Sides de l'université numérique en santé et sport à compter de février 2021. Ces outils interactifs de formation au sevrage tabagique sont utilisables en cours magistraux et en travaux dirigés par les enseignants, en présence ou à distance. Ils constituent également des outils de formation pour les réseaux de santé. formation-qualif.sante-lorraine.uness.fr/plateformes-sides/sides-ng.

Références

- [1] Paba JF. Guide pratique 2016-17 sur l'approche par compétences. Un ensemble de fiches d'aide à la définition et la construction des maquettes du MEEF. Marseille: ESPE Aix-Marseille. http://13.snuipp.fr/IMG/pdf/160928_guide_pratique_sur_l-apc.pdf.
- [2] Plateforme e-learning Pulsy. <https://formation-qualif.santelorraine.fr/login/index.php>.
- [3] www.uness.fr/plateformes-sides/sides-ng.
- [4] Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000031912641?r=HNmm7sAzvY.
- [5] Ministère des Solidarités et de la Santé. Programme national de lutte contre le tabac 2018-2022. solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180702-pnlc_def.pdf.
- [6] Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Rapport national à l'OEDT – 2018. 2018. www.ofdt.fr/publications/collections/rapports/rapports-nationaux/rapport-national-ofdt-2018/.
- [7] Sécurité sociale : l'Assurance maladie. Substituts nicotiniques. 15 juin 2020. www.ameli.fr/pharmacien/exercice-professionnel/dispensation-prise-charge/delivrance-substituts-nicotiniques/substituts-nicotiniques#text_14009.
- [8] Agence régionale de santé Grand-Est. Prévention/promotion de la santé et lutte contre les addictions (tabagisme, activité physique adaptée, vaccination et santé environnement). 25 novembre 2020. www.grand-est.ars.sante.fr/preventionpromotion-de-la-sante-et-lutte-contre-les-addictions-tabagisme-activite-physique-adaptee.

Remerciements

Remerciements aux membres du comité de pilotage Formation au sevrage tabagique : D^r Farid Benzerouk, P^r Christine Capdeville-Atkinson, Caroline Combout, Nadine Delaplace, P^r Vincent Durlach, Corinne Friche, Pascal Gouilly, Gina Gratier, P^r Julien Gravoulet, D^r Jean-Philippe Lang, Blandine Malet-Duchon, D^r Hervé Martini, P^r Jean-Marc Martrette, P^r Céline Mascaux, D^r Rémi Vanobel ; aux membres du groupe de travail d'infirmiers libéraux Formation au sevrage tabagique : Maud Cerabona, Isabelle Gaudy, Christine Martin, Abdel-Aziz Moudjed.

Déclaration de liens d'intérêts
Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

de santé pour servir l'intérêt du plus grand nombre : une sensibilisation des professionnels de santé au profit d'une prise en soins éclairée des patients. Cet outil s'adapte aux différentes formes d'acquisition de l'apprenant : visuelle, auditive et multilingue (fichiers audio et visuels, cours écrit, sous-titrage en plusieurs langues).

Pédagogie développée par blocs de compétences

Les six blocs de compétences élaborés pour « *l'outil de formation numérique à destination des professionnels de santé dans le cadre de la délivrance des substituts nicotiniques* » relèvent d'une double démarche pédagogique et éthique à destination des professionnels et des étudiants en santé.

• **Bloc A** : compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction :
– CC1 : faire partager les principes déontologiques, normes professionnelles propres aux professions de santé ;
– CC2 : inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux de la relation de soins et dans le cadre de la réglementation de l'exercice médical et soignant ;
– CC3 : agir en professionnel de santé responsable et selon des principes éthiques.

• **Bloc B** : compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication, et la coopération en soins :
– CC1 : rendre intelligible et adéquate l'information relative à la prescription de substituts nicotiniques aux patients et aux aidants familiaux et naturels ;
– CC2 : utiliser et maîtriser les connaissances et les compétences

propres à la délivrance et à la prescription des substituts nicotinique ;
– CC3 : coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ;
– CC4 : contribuer à l'action des communautés médicales et soignantes ;
– CC5 : coopérer avec les patients, les aidants naturels et familiaux ;
– CC6 : coopérer avec les professionnels de santé en établissements publics, privés et en exercice libéral ;
– CC7 : contribuer à l'ouverture de son lieu d'exercice sur l'environnement éducatif, social, et professionnel, local, régional, national, européen et international.

• **Bloc C** : compétences liées à la prescription de substituts nicotiniques :

– CC1 : maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
– CC2 : maîtriser les connaissances et les compétences propres à la prescription de substituts nicotiniques ;
– CC3 : maîtriser la langue française dans le cadre de son exercice professionnel ;
– CC4 : mettre en œuvre la politique de santé nationale en vigueur, déclinée dans la politique de l'établissement ou de l'exercice professionnel ;
– CC5 : organiser les conditions de suivi des patients en cours de sevrage tabagique, en milieu hospitalier, ambulatoire, à domicile, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle.

• **Bloc D** : compétences professionnelles nécessaires à la mise en œuvre de situations de soins et d'accompagnements de personnes en situation addictive :
– CC1 : construire, mettre en œuvre et conduire sur un temps défini des situations de prise en charge de sevrage tabagique en prenant en compte la singularité de chaque situation ;

– CC2 : organiser et assurer un mode de fonctionnement de la guérison de la personne en favorisant le soutien psychologique et la complémentarité des thérapies possibles ;
– CC3 : connaître les profils attendus de personnes en situation d'addictions ;
– CC4 : évaluer la prise en charge de la personne, ses étapes de guérison, d'échecs, de rémissions ;
– CC5 : prendre en considération la complexité de chaque situation individuelle rencontrée et du contexte familial associé ;
– CC6 : accompagner chaque personne dans son parcours de soins.
• **Bloc E** : compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication :
– CC1 : intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
• **Bloc F** : compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail :
– CC1 : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel initial et continu.

Conclusion

Les réformes en santé et les approches métiers sont des opportunités pour questionner le lien soignant-soigné et recentrer le soin sur le patient. C'est également le cas des enseignements à tirer, à distance, de la période épidémique que nous traversons avec la Covid-19 depuis le printemps 2020, et qui perturbe le quotidien de tous. Pendant le confinement, des consultations téléphoniques sur le modèle de Tabac info service ont été proposées pour enrichir l'offre de soins des équipes, notamment infirmières. ●